

l'illustre chef d'Ontario, dont les connaissances, l'habileté, l'expérience et l'intégrité font la force et la gloire de la province sœur.

Nous regrettons tous l'absence de M. Blake, que la maladie a temporairement éloigné de notre pays et nous faisons des vœux pour qu'il nous revienne bientôt plus fort que jamais, reprendre ses travaux, continuer ses succès, et, de concert avec notre brillant chef, M. Laurier, nous assurer à Ottawa, le triomphe définitif des véritables intérêts du peuple canadien.

Préjugés

Avant de donner un aperçu de ce que nous avons fait, depuis que nous avons pris l'administration des affaires du pays, et de ce que nous nous proposons de faire, il n'est peut-être pas hors de propos de signaler quelques erreurs répandues dans le public par une certaine presse, pour nuire au gouvernement, en soulevant, contre lui les préjugés de race et de religion.

Préjugés de religion

Les partisans du ministère se recrutent pour le plus grand nombre dans les rangs du parti libéral, les conservateurs nationaux qui lui font l'honneur de l'appuyer ne constituant, dans la législature du moins, qu'une respectable et importante majorité qui a toute notre estime. Ne pouvant trouver contre les libéraux des griefs plausibles ou avouables, leurs adversaires se rejettent sur la question religieuse et tentent d'évoquer contre eux le spectre du libéralisme, qui a fait dans le passé leur fortune politique.

J'ai déjà défini, en plusieurs circonstances, les principes que je professe et que professent tous les libéraux qui donnent leur concours au gouvernement ; mais la malice et la mauvaise foi de certains adversaires, qui faussent la vraie doctrine pour attaquer et calomnier un groupe considérable des amis du ministère, m'oblige à réaffirmer ici le dogme politique des libéraux de la province de Québec.

Distinctions à faire

Il y a deux espèces de libéralisme : le libéralisme religieux et le libéralisme civil ou politique. Les libéraux de cette province répudient le libéralisme religieux, qui est réprouvé par l'Église, pour s'en tenir au libéralisme politique, qui est permis. Ce libéralisme est justifié dans les ouvrages publiés avec l'imprimatur des autorités de Rome ; c'est le libéralisme dont parlent, entr'autres, le P. Ramière, jésuite distingué, et Mgr Félix Cavagnis, un des théologiens de Rome les plus en vue dans le moment.

Qu'on me permette de citer ces deux docteurs, afin d'accentuer davantage la déclaration que je crois opportun de faire et de rendre impossible, à l'avenir, tout malentendu sur ce point.

« Il est d'autres libéraux, dit le P. Ramière, qui ne voient dans le drapeau sous lequel ils se sont enrôlés, que sa couleur politique. Leur libéralisme consiste uniquement dans la préférence qu'ils croient devoir donner